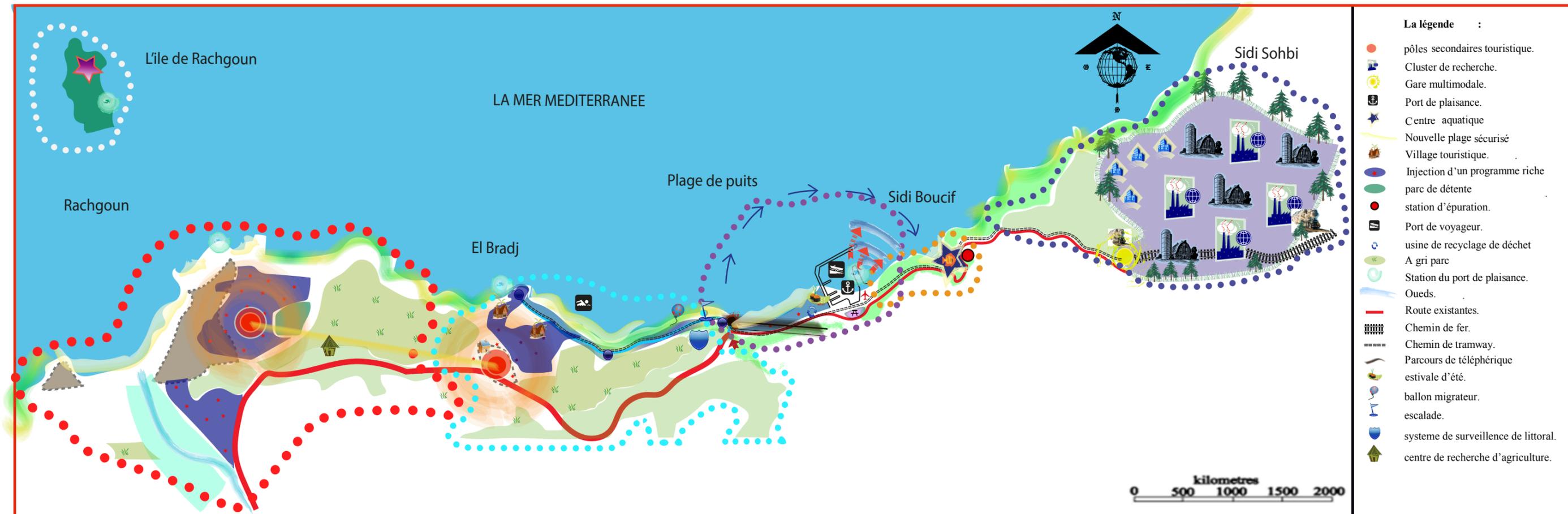


1.1.6. SCHEMA D'AMENAGEMENT DU SCENARIO RETENU A MOYEN TERME.

POUR UNE ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET ECONOMIQUE ENTRE MER ET TERRE SUR LA BASE DE LA DEMARCHE DU DEVELOPPEMENT DURABLE.



- Injection d'un cluster de recherche.
- Zone à protéger par la création d'un parc de détente.
- Implantation d'une bande verte autour du cluster pour créer une certaine séparation entre la zone résidentielle et la zone industrielle.
- injection d'une gare multi modale.

- Revitalisation.
- Injection d'un centre aquatique.

- Création d'un pôle touristique.
- Injection d'un village touristique, des chambres d'hôtes.
- Injection d'un agri parc.

- Station du ballon migrateur, du parachute et de l'escalade.
- Injection d'une station du port de plaisance.
- Sculpter les falaises et élargir la plage et injecter des restaurants.
- Injection d'un centre de surveillance du littoral.

On a choisi le littoral pour le concrétiser sous forme d'un schéma d'aménagement à moyen terme car c'est la zone la plus favorable :

- elle contient un nombre important d'atout et de potentialité qui favorise le tourisme.
- Selon le PDAU et le POS c'est une zone à vocation touristique qui mérite d'être exploitée en vue des projets projetés.
- Elle comprend des aires fragiles et un patrimoine forestier qui doit être protégé

1. la zone portuaire : (la plage de puits) :

- Requalification et rénovation du port de pêche, et l'extension de ce dernier qui permet de rajouter d'autres fonctions comme un port de plaisance et de des voyageurs nationaux.
- La démolition des habitations qui tombent en ruine et qui cache la façade maritime.
- Délocalisation l'usine du thon vers le périphérique.
- La création d'une promenade qui va s'étaler jusqu'à l'agglomération d'EL BRADJ.
- La rénovation du tissu de la plage de puits
- Délocalisation de l'aquarium vers la plage de Sidi Boucif
- Délocalisation de la caserne militaire pour ouvrir et faciliter la circulation et la mobilité urbaine et la création d'un échangeur à sa place en vue de son placement stratégique

- Création d'une ligne de tramway touristique.
- Restructuration.
- Requalification.
- Extension du port (port de plaisance, port de voyageurs national).
- Démolition des habitations qui tombent en ruine.
- Délocalisation de la caserne et la création d'un échangeur pour faciliter la mobilité.
- délocalisation de l'usine de thon
- injection d'une station d'épuration.
- Création d'une promenade.
- Réorganisation du tissu et élargissement des voies.
- Organisation d'un festival d'été pour les plats Béni Saïenes.
- Injection d'une station de téléphérique.

- Revitalisation.
- Rénovation.
- Restructuration.
- Injection d'un pôle touristique
- Injection d'un centre de recherche d'agriculture.

- Restauration.
- Injection d'une station du port de plaisance.

1. SIDI BOUCIF:

- Installation d'un centre aquatique.
- Réhabilitation et la préservation des habitations d'ouvrière.
- La rénovation du tissu de SIDI BOUCIF

2- EL BRADJ

- La création d'un pôle secondaire à vocation touristique
- Sculpter les falaises pour élargir la cote, faire passer le chemin de tramway touristique et injecter des activités de restauration et les activités de loisirs.
- L'utilisation des terres agricoles par l'injection des agris parcs et des chambres d'hôtes à l'intérêt du tourisme naturel durable
- La création d'un village touristique .

3- RECHGOUN :

- Réformation de l'agglomération de RECHGOUN à un pôle primaire touristique s'articule dans :
- La construction des villages touristiques et des infrastructures touristiques dans les zones à urbaniser.
- Injection d'une zone d'expansion touristique
- La rénovation du tissu de RECHGOUNE (élargissement des voies et la construction des trottoirs et des placettes ainsi que des parkings...)

- Restauration du phare de l'île de Rechgoune.
- Protéger l'écosystème de l'île de Rechgoune.

SIDI SOHBI :

- La construction des logements et des habitations dans les zones à urbaniser pour combler le manque.
- Valoriser cette agglomération comme étant un pôle secondaire pour soulager les charges du centre ville.
- La transformation de la zone industrielle à un cluster de recherche et réunir tous les industries et les entreprises existantes à BENISAF.
- Séparation entre la zone industrielle et la zone d'habitation par une bande verte pour diminuer les effets de la pollution et les nuisances sonores du cluster.

4- LA ZHUN :

- Tissu à restructurer et réaménager
- La reconversion de la gare ferroviaire à une gare multimodale (train, tramway touristique téléphérique, routière)
- La protection des zones non urbanisées par l'injection d'un parc urbain.

5- D'autres actions :

- Assurer la relation entre les différents pôles primaires et secondaires et même touristiques.
- La protection des zones non urbanisées .
- L'aménagement des zones agricoles par des agris parcs et la construction d'un centre de recherches des plantes et des espèces rares agricoles
- Le tourisme sportif : les stations d'escalades et des parachutes le long des falaises, et les voies
- Les stations des ballons migrants le long du littoral benisafien
- Assurer une articulation entre les différentes entités par la projection des nouvelles roades.
- Voies de liaison à valoriser et à créer.

Figure 108: schéma d'aménagement à moyen terme.
source : élaborer par l'auteur.